

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 24 (1966)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Travail et travailleurs dans la société contemporaine ¹

Il s'agit du compte rendu in extenso de la 51^e Semaine sociale de France, à Lyon en 1964. Il comporte, comme d'habitude, une lettre du Souverain Pontife, une présentation et une conclusion des travaux par le président des Semaines sociales, le professeur A. Barrère, et un certain nombre de cours magistraux. Deux sortes de problèmes y sont traités, comme l'indique le titre. Problèmes du travail, d'ordre général, examinés en fonction de la doctrine chrétienne. Pourquoi le travail? Le travail, valeur spirituelle. La création collective (par François Perroux). Travail et participation à la société globale. Travail et progrès technique. Puis, les problèmes des travailleurs, principalement ouvriers, en tous cas salariés, c'est-à-dire travaillant pour le compte d'autrui. Ces problèmes sont multiples: juridiques (droit social); syndicaux (solidarité du travail, stratégies syndicales, conflits du travail); professionnels (choix du métier, transformation de l'emploi, mutations de la population active); sociologiques (image du travail, nouveaux modes de relations); économiques (la politique des revenus, les travailleurs dans l'agriculture, dans l'entreprise industrielle). Certaines questions sont exposées par plusieurs auteurs, en particulier celle du prolétariat d'aujourd'hui. Paul Chombart de Lauwe et Gilbert Blardone se demandent si le prolétariat a disparu. La réponse est non et l'argumentation mérite d'être retenue. Chacun sait que l'ouvrier moyen des statisticiens vit incomparablement mieux que son prédécesseur du temps de Karl Marx. Mais nos deux auteurs signalent une double prolétarianisation. Dans les pays industriels, la croissance aggrave les disparités sociales au détriment des manœuvres, des familles nombreuses et des personnes âgées ou isolées. Une analyse précise des budgets familiaux français indique que beaucoup de salariés sont victimes d'une nouvelle aliénation par la consommation. Par quoi on entend que leur pouvoir d'achat est faible relativement aux besoins qu'éveillent la publicité, les mass media, les conditions mêmes du travail actuel. Le travailleur trouve un emploi sans grande peine, à condition de ne pas le choisir, d'accepter d'en changer parfois sans retrouver toujours le même standing qu'auparavant, de supporter une longue distance entre le lieu de son domicile et celui de son travail. Cela

¹ *Le Travail et les Travailleurs dans la société contemporaine*. 51^e Semaine sociale de France, Lyon, 1965 1 vol. de 422 p.

réduit singulièrement l'avantage d'un salaire plus élevé. L'autre prolétarianisation concerne les pays moins développés et repose sur l'écart bien connu entre l'évolution des prix « reçus » et celle des prix « payés » par le tiers monde. En langage marxiste, on dirait que P. Chombart de Lauwe et G. Blardone croient à une paupérisation relative. Non pas, bien sûr, à une paupérisation absolue, mais la première suffit à condamner le capitalisme contemporain. Peut-être leur conclusion aurait-elle été moins péremptoire s'ils avaient raisonné sur un cadre plus large que la France de la V^e République pendant la politique de stabilisation. La plupart des conférenciers de la Semaine sociale ont employé le mot prolétarianisation, mais sans dénoncer suffisamment son ambiguïté. Si l'on entend par prolétaire celui qui compte avant tout pour vivre sur son travail personnel, sans être propriétaire de moyens de production, il y a actuellement prolétarianisation. Mais les sociologues comme Aron préfèrent parler de « salarisation » parce que le langage courant entend tout autre chose par prolétaire. La pauvreté, la dépendance, l'instabilité sont les trois éléments de la condition prolétarienne; ils représentent exactement la condition ouvrière (ou salariée) il y a cent ans; il est clair que la plupart des ouvriers d'Occident y échappent aujourd'hui. Sans doute l'enrichissement populaire est problématique dans ce sens qu'il n'est pas garanti et doit être contrôlé. Tout de même il est de mieux en mieux garanti. Dans la France actuelle il est même légal. Le capitalisme développe toujours sa tendance à concentrer les pouvoirs et les profits, mais il est toujours plus « compensé » par les forces de l'administration, du syndicalisme et en général d'une opinion publique qui dénonce les inégalités sociales et oblige les autorités à y trouver des remèdes. Il est vrai que l'exercice d'un travail est et sera encore lié à un statut de subordination, pour la grande majorité des hommes. Il est non moins vrai que la subordination s'arrête à la porte de l'usine ou du bureau, que la politique de plein emploi oblige « l'entreprise » à s'accorder avec « le personnel » et qu'au sein même de l'entreprise s'introduisent — avec une lenteur qu'on peut regretter — des formes de partage du pouvoir et de la responsabilité! En tous cas, la Semaine sociale a eu raison de souligner « le droit du travailleur à participer en citoyen aux orientations qui engagent l'entreprise et toute l'activité économique du pays ». Aucun pays au monde — qu'il soit capitaliste ou socialiste — n'assure aujourd'hui suffisamment ce droit.

J. VALARCHÉ.

Bibliographie économique ¹

Ce travail remarquable, préparé par le Département d'économie politique de l'Université de Pittsburgh, donne une liste des ouvrages économiques les plus importants publiés de 1954 à 1962. La classification est donnée par ordre alphabétique des auteurs. L'ouvrage a été mis sur pied avec un soin tout particulier et il ne se borne pas à mentionner les travaux publiés aux Etats-Unis; on y trouve, au contraire, des parutions venant de toutes les parties du globe. Dans cette édition, la Suisse y est bien représentée, particulièrement grâce aux travaux de professeurs des Universités de Genève et de Lausanne.

Cette bibliographie rendra, sans doute, de grands services aux professeurs des sections économiques de nos universités.

G. IMPERIALI.

¹ *Cumulative Bibliography of Economics Books*. Edition annuelle, Volume 1, 1954-1962, édité par le Department of Economics, University of Pittsburgh. Gordon & Breach Science Publishers, New York, 150 Fifth Avenue, New York N.Y. 10011, 1965, 352 p.

Inflation et répartition des revenus salariaux ¹

Y a-t-il un sujet de plus grande actualité que celui traité par l'auteur de cette étude ? En effet, les deux termes : inflation-salaires, reviennent inexorablement dans les communiqués de presse, les discours, etc.

Le but de cette étude est d'essayer de déterminer l'influence des hausses de prix sur le comportement des catégories de salariés à travers l'évolution de leurs salaires.

L'auteur base son analyse sur les périodes inflationnistes (1949-1952 et 1956-1960) en France. Il brosse un tableau de la conjoncture économique et la considère dans son ensemble et dans les divers secteurs d'activité, afin de faire mieux ressortir les fluctuations salaires-prix.

Ce livre mérite toute notre attention, car l'auteur traite ce sujet en économiste et en sociologue. C'est-à-dire qu'il tient aussi bien compte des mécanismes du marché que des phénomènes sociologiques. En effet, le problème est beaucoup plus complexe qu'une simple adaptation de la loi de l'offre et de la demande. L'auteur tient compte des influences extérieures, des groupes de pression (syndicats, associations patronales), etc. Par une analyse globale et sectorielle, il explique la répartition des revenus salariaux entre les diverses couches de la population, et démontre l'influence de cette répartition en période d'inflation.

G. IMPERIALI.

L'emploi des femmes ²

Enregistrée dans pratiquement tous les pays industriels, la forte progression des effectifs de la main-d'œuvre féminine n'a pu passer inaperçue. On a en revanche souvent méconnu les profondes transformations subies par cette main-d'œuvre quant à sa composition (âge, état civil, classe) — sans parler du caractère toujours plus « tertiaire » des activités professionnelles des femmes.

Parce qu'elles représentent un vaste réservoir de main-d'œuvre relativement inutilisé, parce qu'elles ont souvent reçu, avant leur mariage, une formation professionnelle, les femmes mariées représentent une part grandissante de la population active féminine, dont elles constituent déjà plus de la moitié aux Etats-Unis (60 %), au Canada (58 %), en Suède et en France (53 %).

Pour ces travailleuses, le problème se pose évidemment d'harmoniser leurs obligations professionnelles et leurs responsabilités familiales (foyer, enfants, personnes à charge). Sachant que pour une femme mariée (2 enfants) ayant un emploi à temps complet la semaine de travail effectif atteint 80 heures, et les dépasse souvent, on conçoit que des aménagements doivent être trouvés, notamment en ce qui concerne les horaires.

¹ JACQUES PERON-MAGNAN : *Inflation et Répartition des Revenus salariaux*, Ed. Sirey, Paris, 1964, 262 p.

² VIOLA KLEIN : *L'emploi des femmes : horaires et responsabilités familiales*, Paris, OCDE, 1965, 106 p.

Aussi Mme Viola Klein, s'appuyant sur une documentation précise sinon complète, fournie en particulier par les réponses des 21 pays membres de l'OCDE à un questionnaire, fait-elle quelques recommandations:

- création de services d'*assistance au foyer*;
- multiplication des *garderies d'enfants*, notamment au sein des entreprises;
- coordination, dans la mesure du possible, des heures de classe avec les horaires normaux de travail;
- régularisation de la situation des *travailleurs à temps partiel* (droit à une retraite et aux congés payés, participation aux conventions collectives);
- aménagement des *heures d'ouverture des magasins*, bureaux de poste, administrations locales, etc. afin de permettre aux travailleuses de faire leurs achats et de régler leurs affaires en dehors des heures d'usine ou de bureau;
- extension de la pratique des *jours de congés spéciaux*, « utile soupape de sécurité pour tous les travailleurs » (souligné par V. Klein);
- augmentation du nombre de *cours de formation et de perfectionnement* ouverts à celles qui désirent reprendre un emploi après une période d'inactivité professionnelle.

Inutile d'ajouter que les pays dans lesquels la demande dépasse sensiblement l'offre sur le marché du travail auraient intérêt à examiner de près ces recommandations lorsqu'ils élaborent leur politique de l'emploi. A cet égard, on rappelle qu'en Suisse, les femmes mariées représentaient en 1960 un quart seulement de la population féminine active: réticences ou difficultés pratiques ?

YVETTE JAGGI.

L'avènement de l'Afrique noire ¹

L'Afrique noire vécut longtemps repliée sur elle-même, isolée du reste du monde. Les esclaves, offerts aux factoreries des côtes par des tribus courtières, furent pendant plusieurs millénaires les seuls Noirs à découvrir le monde — bien malgré eux.

Aujourd'hui, les Etats africains, dont la doctrine exprime les sentiments nés de cette accélération imposée au continent noir par le contact avec l'Occident colonisateur, jouent dans le monde un rôle important, parfois disproportionné même avec leur poids réel.

Comment l'Afrique a-t-elle passé ainsi du repli sur elle-même à la participation active, à la vie internationale ? Cet « avènement » constitue précisément l'objet du livre de M. Henri Brunschwig, connu pour ses études sur l'histoire de la colonisation. A dire vrai, les phases de cet avènement demeurent inégalement connues, et M. Brunschwig, qui ne peut l'ignorer, souhaite d'ailleurs généreusement voir bientôt dépassée la synthèse qu'il présente.

Si l'abolition de l'esclavage, expression d'une véritable révolution morale accomplie par l'Europe, a entraîné un certain relâchement des liens avec l'Afrique, une nouvelle ère, libérale et libre-échangiste, s'ouvrit vers 1840. Les échanges se multiplièrent: huile de

¹ HENRI BRUNSCHWIG: *L'avènement de l'Afrique noire, du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 1963, 248 p.

palme, arachides, puis caoutchouc, contre tissus, fusils et objets divers. L'efficacité de la quinine et le progrès des moyens de transport facilitèrent en outre l'installation et les déplacements des Blancs sur le sol africain. Les influences européennes s'insinuèrent profondément dans l'Afrique noire; l'ethnographie devrait permettre aux historiens de préciser l'intensité et les conséquences de cette pénétration: il faudrait par exemple pouvoir déterminer « le besoin que les Noirs finirent par éprouver de certains produits, en échange desquels ils livraient des matières premières africaines devenues également indispensables à l'Europe » — ce qui aiderait à déterminer « dans quelle mesure ces emprunts matériels et moraux à l'Europe minaient la coutume ancestrale » (p. 212).

Mais l'évolution du continent noir se précipita vers 1880, quand l'Afrique devint l'objet des rivalités politiques des nations européennes. Celles-ci, ne pouvant étancher en Europe leur soif d'expansion territoriale, trouvèrent dans l'impérialisme colonial le moyen de satisfaire leurs ambitions. L'Afrique fut dès lors contrainte d'accomplir à un rythme qui n'était plus le sien une marche forcée pour s'adapter aux conditions de vie occidentales. Sans doute les blessures occasionnées par cette brutale accélération de l'histoire africaine ne sont pas encore cicatrisées.

Cette constatation faite, M. Brunschwig se dit pourtant convaincu que l'histoire — à écrire — de la colonisation, établira la diversité des « apports réciproques des Blancs aux Noirs et des Noirs aux Blancs ». On vérifiera alors « une fois de plus que les déracinements et les métissages favorisent l'épanouissement de toute civilisation ».

YVETTE JAGGI.

Les fondements de l'analyse économique ¹

Depuis sa publication en 1948, l'ouvrage de Paul A. Samuelson: *Economics: An Introductory Analysis* ² a été vendu à plus de 1 million d'exemplaires et traduit en quatorze langues. L'auteur en a même fait une version simplifiée à l'intention des étudiants et du grand public.

Mais l'œuvre de P. Samuelson ne se prête pas toute entière à la vulgarisation: car s'il fallait expurger l'ouvrage dont nous rendons compte ici, en le débarrassant par exemple de tout ce que la prière d'insérer appelle « un tel bagage mathématique », il n'en resterait à vrai dire pas grand-chose.

Les mathématiques sont en effet présentes à chaque page, à tel point que M. Georges Gaudot, qui nous présente une traduction dûment annotée de l'ouvrage, juge opportun de rappeler les définitions et propriétés de diverses notions: matrices de dimensions, déterminants, équations linéaires, différentielles de fonctions. Quant à l'auteur, dont on sait qu'il a participé en 1944-45 à la mise au point des premiers ordinateurs de la défense anti-aérienne, il donne lui-même deux appendices mathématiques faisant ensemble près d'une centaine de pages.

Mais le professeur Samuelson ne connaît pas que le langage des formulations algébriques, si hermétique au premier abord mais qui se laisse finalement déchiffrer par le lecteur attentif et acharné.

¹ PAUL-ANTHONY SAMUELSON: *Les fondements de l'analyse économique*, Paris, Ed. Gauthier-Villars (Série analyse économique, n° 3), 1965, 525 p.

² Paru en français sous le titre: *L'Economique* (A. Colin éd.).

L'auteur s'emploie donc à énoncer des « théorèmes significatifs », c'est-à-dire des « hypothèses sur des données empiriques qu'il ne serait pas impossible de réfuter, ne serait-ce que dans des conditions idéales »; ces dernières ne se présentant par définition pour ainsi dire jamais, on peut en déduire la validité « opérationnelle » des théorèmes proposés.

Ces théorèmes reposent sur l'hypothèse selon laquelle les conditions d'équilibre sont équivalentes au maximum (ou au minimum) de quelque grandeur. Toute la première partie de l'ouvrage est consacrée à la théorie de la « maximisation » et aux suites qu'on peut en tirer pour les théories du coût, de la production, du comportement du consommateur.

Mais seules les unités économiques simples connaissent une véritable symétrie. Pour les autres, le problème ne se réduit pas à celui de la détermination d'un extremum; il faut préciser les propriétés dynamiques du système considéré. On en vient ainsi à la formulation d'une deuxième hypothèse, suivant laquelle ce système se trouve en équilibre ou en mouvement « stable ». Tout naturellement, la seconde partie du traité de Samuelson se trouve consacrée à l'analyse dynamique.

Entre l'analyse statique (recherche du comportement de maximisation de la part des firmes ou des individus) et l'analyse dynamique (détermination des conditions de stabilité régissant les actions réciproques entre les agents économiques), l'auteur ne voit pas de différence fondamentale. En effet, le problème de la stabilité de l'équilibre est lié à celui de la détermination des extrêmes, ces derniers ne figurant que les cas limites du système. Cette dualité constitue le « principe de correspondance ».

Si, pour conclure ce bref et sans doute schématique compte rendu de l'ouvrage de P. Samuelson, nous en revenons à la forme, nous devons constater l'importance de l'apport du langage mathématique à la théorie économique, en particulier bien sûr pour la formulation des modèles. A cet égard, on peut se demander si d'autres disciplines faisant comme l'économie partie des sciences sociales sont vraiment décidées à tirer parti de cet apport. Il n'est pas douteux que dans la négative elles manqueraient une chance de renouveler leur expression, ou du moins d'en enrichir les moyens.

YVETTE JAGGI.